

LETTRE DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE EN HISTOIRE DES ARTS

Continuité pédagogique en Histoire des arts au lycée

Ce document propose quelques conseils simples pour accompagner les équipes pluridisciplinaires d'enseignants enseignant l'histoire des arts au lycée

Chères et chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à vous assurer de notre attention et écoute dans cette situation complexe que nous traversons et qui induit la fermeture des écoles, des collèges et des lycées. Nous espérons que vous allez bien et nous vous remercions pour votre engagement et votre professionnalisme au service des élèves, précieux dans cette conjoncture particulière.

Il nous appartient de mettre en place un cadre rassurant et des contenus motivants, pertinents, assurant la continuité pédagogique pour les élèves.

Nous le savons, suivre l'enseignement de l'histoire des arts au lycée, c'est découvrir de manière sensible les œuvres et les formes artistiques, se constituer une culture personnelle, développer ses connaissances et son jugement

Dans le contexte de confinement et du travail à distance avec les élèves, nous vous adressons donc les conseils suivants :

I - L'attention aux élèves et le maintien du lien

- Mettre en place **une forme de tutorat partagée** par l'équipe d'histoire des arts (par exemple 5 élèves à suivre plus particulièrement par chaque professeur de l'équipe)
- Veiller à l'efficacité et à la simplicité des échanges avec les élèves :
- Prévoir, dans la mesure des moyens, des modalités d'échanges simples avec les élèves pour permettre l'appropriation des consignes et des documents
- Veiller à ce que le travail donné puisse être effectué en autonomie par les élèves (par exemple, envoyer l'œuvre à étudier sans consigne pour que les élèves la découvrent, puis envoyer les consignes de travail quelques jours plus tard pour ne pas « parasiter » la dimension sensible de l'activité)
- Rendre compréhensible, simple, accessible le lancement d'une activité : documents simples téléchargeables, avec éventuellement une version à remplir en ligne, capsules, enregistrements audio, pearlrees, classes Via sur Toutatice...

- Privilégier des formes d'autoévaluation : check-lists, expression des difficultés et des réussites, points sur le sentiment de maîtrise des contenus, écrits courts et formes orales par enregistrements simples

II - La régulation du travail à distance

- **L'ENT** permet de savoir ce qui est donné dans les autres disciplines : programmation concertée pour une classe, plan de travail intégrant les différentes disciplines ; adapter la programmation prévue en présentiel pour qu'elle soit tenable dans l'enseignement à distance et dans la durée
- Les travaux doivent être proportionnés dans le contenu et le temps à y consacrer, en tenant compte de l'absence d'accompagnement pédagogique des élèves parfois seuls à la maison.
- Organiser le temps : expliciter un calendrier, proposer un plan de travail sur deux ou trois semaines, indiquer le temps nécessaire pour une activité ; planifier les activités ; privilégier le travail à l'achèvement des activités avec par exemple des documents type journal de bord pour accompagner la semaine.
- Veiller à réguler la densité, fréquence, nombre et poids des envois [il y a des envois dans toutes les disciplines ; il s'agit donc de réguler la masse du travail et la masse d'informations]

III - Des ressources déjà en ligne et à venir

Nous vous encourageons à consulter régulièrement **les sites nationaux et académiques**

[https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique21&id_rubrique=21&mots\[\]=129](https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique21&id_rubrique=21&mots[]=129)



Par ailleurs, nous vous informons que la **nouvelle lettre édu-num pour l'histoire des arts est en ligne ici** :

https://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/edunum/edunum-histoire-des-arts-05?_authenticator=292822bb65a24b56199869a780fb9e76927513e6

Bien cordialement et avec nos encouragements,

Gaëlle Jumelais-David, Christian Lippold, Alexandra Guedet,

**Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux,
En charge de l'histoire des arts**